



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Un pas vers l'élimination de l'hépatite C au Québec !

Montréal, le 5 mars 2018 – Le Comité provincial de concertation en hépatite C salue avec enthousiasme la décision du Québec d'élargir l'accès au traitement contre l'hépatite C à tous les patients, sans exception. Depuis le 1^{er} mars 2018, les personnes atteintes de l'hépatite C ayant une fibrose de stade F0 ou F1 et ne présentant aucun symptôme n'auront plus à attendre que leur maladie progresse avant de débiter un traitement susceptible de les guérir.

Les membres du Comité sont conscients de l'important travail de mobilisation à prévoir pour atteindre à nouveau l'ensemble des personnes dépistées non traitées, parfois difficiles à rejoindre. Beaucoup d'entre nous travaillons auprès de gens vivant en situation de précarité qui ont un accès restreint au système de santé de sorte qu'il est plus complexe de faire un suivi médical sur une longue période, surtout si on leur a refusé l'accès au traitement dans un premier temps. Nous encourageons toutes les personnes ayant reçu un diagnostic positif d'hépatite C à se faire traiter.

Nous déployons nos efforts, notamment par une campagne de sensibilisation, afin de répandre cette nouvelle et de dissiper les mythes l'entourant à la population québécoise, mais également aux professionnels de la santé et aux intervenants. Depuis février 2017, le prix des médicaments anti-hépatite C a chuté de sorte qu'il ne représente plus un obstacle au traitement, pas plus que la consommation de drogues.

Enfin, l'accès élargi au traitement contre l'hépatite C est une étape importante dans l'engagement du Canada à éliminer cette maladie d'ici 2030 puisqu'il permet de réduire le risque de transmission ainsi que les coûts liés à ce risque et aux lourdes complications de l'hépatite C. Plus de 95 % des gens traités guérissent et le traitement est de courte durée pratiquement sans effet secondaire.

À propos de l'hépatite C au Québec

Au Québec, environ 70 000 personnes vivent avec l'hépatite C, soit près de 1 % de la population québécoise. On estime que 44 % d'entre elles ne sont pas au courant de leur situation. Il est donc essentiel d'améliorer en parallèle l'accès au dépistage chez les populations à risque accru d'infection à l'hépatite C afin d'atteindre l'objectif d'élimination. Nous vous invitons à consulter le Guide québécois de dépistage des ITSS pour en savoir davantage sur les facteurs de risque.

À propos du Comité provincial de concertation en hépatite C

Le Comité rassemble une trentaine d'organismes communautaires à travers le Québec afin de faire connaître et reconnaître leurs recommandations en matière d'hépatite C. Il met au centre de ses préoccupations les personnes à risque ou atteintes d'hépatite C dans un cadre d'autonomisation et de réduction des méfaits. Il a notamment contribué à faire du 29 avril la Journée nationale de sensibilisation à l'hépatite C.

-30-

Renseignements :

Madame Laurence Mersilian

Porte-parole du Comité et directrice générale du CAPAHC

514 521-0444

direction@capahc.com